

GUIDE À DESTINATION DES ORGANISATEURS POUR DES ÉVÉNEMENTS DURABLES AU SDF

2024

STADEFRANCE

Introduction

La politique développement durable du Stade de France

Le Consortium Stade de France a défini en 2009 sa démarche développement durable et la déploie à travers des plans d'action successifs. Il est participant actif du Global Compact de l'ONU depuis 2012.

Par ailleurs, il a signé le 11 juin 2018 la Charte des gestionnaires d'équipements sportifs écoresponsables. Il est également adhérent au Pacte mondial – Réseau France. Enfin, dans le cadre de l'article L225 du Grenelle II, il reporte chaque année des indicateurs extra-financiers à son actionnaire majoritaire Vinci.

Afin de répondre aux attentes et aux exigences toujours grandissantes de ses parties prenantes et afin de se conformer aux lois et réglementations nationales et internationales, notamment celles relatives au devoir de vigilance, une **nouvelle politique de responsabilité sociétale** a été décidée et formalisée par le Consortium Stade de France en fin d'année 2022. Applicable au 1er janvier 2023, cette nouvelle politique s'articule autour de 4 axes établis en lien avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD) du Pacte mondial des Nations Unies**. Adoptés en 2015, ces derniers définissent 17 priorités à atteindre d'ici 2030 pour participer à un développement économique soucieux de respecter les populations et la planète.

Pour en savoir plus sur la démarche Développement Durable du Consortium Stade de France, nous vous invitons à **consulter nos rapports RSE**.



Introduction

De façon à atteindre les **15 objectifs chiffrés de la Charte des gestionnaires d'équipements sportifs écoresponsables**, le Consortium Stade de France accompagne l'ensemble de ses parties prenantes à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans leurs activités.

Ce guide a pour objectif de :

- **Donner des clefs, en termes de responsabilité sociétale, aux organisateurs et prestataires** œuvrant au Stade de France
- De mettre en exergue les **principaux enjeux que ceux-ci doivent appréhender pour la tenue d'événements plus responsables.**

Ce guide s'organise en trois parties selon la temporalité d'organisation d'un événement.

Sommaire

01 Actions à mettre en place avant l'événement

- Achats responsables
- Accessibilité
- Aménagements provisoires
- Enjeux sociaux
- Equipements et services numériques
- Fleurs et plantes
- Textile

02 Actions à mettre en place pendant l'événement

- Déchets
- Energie
- Produits dérivés
- Hébergement
- Transports et logistique
- Restauration
- Sécurité

03 Actions à mettre à place après l'événement

- Produits d'entretien et de nettoyage
- Restauration : gaspillage alimentaire

04 Annexes

- Normes, chartes, certifications et labels RSE
- Les dispositifs RSE mis en place au Stade de France



01

ACTIONS À METTRE EN PLACE AVANT L'ÉVÉNEMENT

Les organisateurs et prestataires du Consortium Stade de France sont invités à réfléchir en amont de l'événement aux enjeux de RSE afin d'assurer une organisation durable.

Questions devant précéder l'achat pour des produits et services plus durables

PROVENANCE

D'où vient le produit/service ?
La production est-elle locale ?

Une manière de soutenir les industries et les emplois locaux en plus de limiter l'impact lié au transport.

ACHATS RESPONSABLES

Du rang N aux sous-traitants, quelle est la chaîne d'approvisionnement ?

Respect du Pacte Mondial des Nations Unies et de la Charte internationale des droits de l'Homme ainsi que des Principes directeurs de l'ONU.

FABRICATION

Les matériaux sont-ils recyclés, réutilisables, recyclables et/ou labellisés ?

Les droits et conditions de travail sont-ils respectés ?

EMBALLAGES

Est-il possible d'éviter l'usage des emballages (packaging, carton, plastique...) ?

Est-il possible de refuser les emballages non recyclables ?

POST-ÉVÉNEMENT

Que devient le produit/service après les événements ?

Est-il possible de réutiliser et/ou de recycler les matériaux pour réduire les déchets ?

De manière générale, respecter les règles fondamentales du zéro déchet en appliquant les « 5 R » :

REFUSER, REPENSER, REDUIRE, REUTILISER, RECYCLER.

- Assurer une **signalétique visible et compréhensible** par tous
- **Aménager les banques d'accueil** afin de les rendre accessibles à tous
- Réfléchir à la **circulation horizontale** lors des périodes de fortes fréquentations : suppression des obstacles, revêtement des sols praticable pour les fauteuils roulants...
- **Circulation verticale** : bien identifier les marches, proposer un accès adapté aux PSH
- **Sensibiliser** les équipes et les bénévoles aux différents handicaps
- Garantir une **communication accessible à tous** :
 - Choisir une couleur de texte et de pictogramme contrastée par rapport au fond du support
 - Privilégier les polices linéales sans empattement (« sans serif ») comme Arial, Calibri..., en taille importante
 - Limiter l'usage de l'italique et du soulignement
- Pour une meilleure **accessibilité de vos plateformes numériques**, prendre en considération les recommandations établies par le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).



Les personnes à mobilité réduite (PMR) sont accueillies dès leur arrivée au Stade de France.

Elles sont prises en charge à l'entrée du Stade, quelle que soit la porte par laquelle elles arrivent et, au besoin, des fauteuils roulants sont mis à leur disposition. Des ascenseurs prioritaires, avec liftier, leur permettent d'accéder sans encombre à leurs places, que celles-ci soient situées sur les plateformes prévues pour les fauteuils sur les tribunes escamotables ou dans les tribunes. À la fin de l'événement, un accompagnement de retour leur est proposé.

Les parkings souterrains sont tous équipés de places dédiées et réservées. Ces places, élargies et signalées en hauteur, sont situées à proximité des ascenseurs.

SIGNALÉTIQUE ET SONORISATION

En 2009-2010, la signalétique générale du Stade a été entièrement repensée :

- **Uniformisation**, avec des couleurs contrastées, de nouveaux pictogrammes – afin d'être plus lisible et compréhensible par tous.
- Au sol, plus de **35 kilomètres de bandes podotactiles** et de nez de marches ont été installés.
- La **refonte de la sonorisation** a également permis une meilleure qualité de son pour augmenter l'intelligibilité des informations transmises et par conséquent, la sécurité de tous.

LE DISPOSITIF POUR LES DÉFICIENTS VISUELS

- Installation d'un **émetteur** permettant de transmettre des commentaires, des traductions... Ce système, mis à la disposition des organisateurs sur demande est activable pour fournir des audiodescriptions aux malvoyants et non-voyants. Il a été testé, pour la première fois, en juin 2012, par la Ligue Nationale de Rugby. Ainsi, 32 déficients visuels ont pu assister à la finale du Top 14 avec des écouteurs qui relayaient un duo composé d'un commentateur sportif et d'une personne chargée de décrire le Stade et l'ambiance dans les tribunes. **Depuis 2017, le service est activé sur tous les matchs.**

PREMIÈRE BILLETTERIE DÉMATÉRIALISÉE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Habituellement, les personnes en situation de handicap doivent se déplacer pour acheter leurs billets de concerts ou d'événements sportifs. Depuis 2014, le Consortium Stade de France (CSDF) propose une **billetterie en ligne** pour les Titulaires de cartes d'invalidité et de priorité. Une première en Europe.



- Concevoir des infrastructures **modulables** et **réutilisables** pouvant ainsi être montées selon différentes configurations
- Privilégier les **matériaux recyclés** et/ou majoritairement issus de **ressources renouvelables** et/ou facilement **recyclables**
- Prévoir le **recyclage** ou le **réemploi** afin de valoriser les matériaux en fin de vie de l'infrastructure
- Monter les infrastructures sur des **surfaces pérennes** et étanches et prévoir du matériel de protection des sols pour limiter les dégâts en cas de mauvais temps
- S'assurer que l'emplacement choisi pour l'infrastructure n'impacte ni la faune (ex : lieu de nidification) ni la flore.
- Privilégier l'utilisation de **dalles minérales** utilisant des matières premières naturelles et durables telles que la laine minérale biosoluble, la perlite, l'argile ou l'amidon. En fin de vie, privilégier le recyclage des dalles minérales en se rapprochant de [Valobat](#), l'éco-organisme en charge du recyclage des produits du bâtiment.
- **Plaques de plâtre** : elles nécessitent l'extraction d'un minerai (le gypse). extraction qui a un impact négatif sur l'environnement. En fin de vie : privilégier le recyclage des plaques de plâtre en se rapprochant de Valobat.

Des solutions alternatives se développent pour réduire l'utilisation de gypse.

Exemple : Les plaques fibres-gypse Fermacell, constituées à 20 % de fibres de cellulose issues du recyclage du papier.

- Privilégier la **location**, au niveau local
- Dans le cas où la location ne serait pas possible, identifier en amont les solutions possibles de **réemploi** ou de **recyclage** : dons, réutilisation pour un autre évènement, filière de recyclage adaptée...
N. B : **Ecomaison** et **Valdéla** sont les deux éco-organismes agréés pour les déchets d'éléments d'ameublement (DEA)
- Privilégier les **matériaux recyclés** et/ou majoritairement issus de ressources renouvelables et/ou facilement recyclables
- Bannir les **matières polluantes** ou **plastiques**
- Privilégier les **assemblages réversibles** (visserie, assemblage sans colle)
- Choisir des **éléments réutilisables et modulaires** pour être adaptables à différentes surfaces
- Sélectionner du mobilier/des éléments scénographiques **robustes** et **réparables**
- S'assurer de la **conformité aux normes de sécurité** en vigueur (notamment incendie et les normes d'accessibilité).
- Lorsque cela est possible, impliquer les prestataires dans une **démarche responsable d'utilisation des emballages** :
 - Limiter le recours aux emballages (notamment liés au transport du mobilier/des éléments scénographiques)
 - Privilégier les emballages écoresponsables

Pour les lames PVC

- Eviter l'utilisation du PVC qui est constitué d'additifs nocifs à la fois pour l'homme et l'environnement et dont le recyclage est complexe
- Privilégier l'utilisation de PVC recyclé
- Privilégier la pose libre, afin de réduire les émissions de COV liées à l'utilisation de la colle
- Utiliser des plastifiants pour PVC sans phtalates nocifs pour la santé
- En fin de vie, privilégier le recyclage des lames PVC en se rapprochant de Valobat, l'éco-organisme en charge du recyclage des produits du bâtiment.
(<https://www.valobat.fr/>)

- Choisir des revêtements de sols **robustes** aux couleurs peu salissantes
- Privilégier des **moquettes réutilisables**, durables, solides, faciles d'entretien, voire en matière recyclée
- Si non réutilisables, utiliser des **moquettes recyclables** et identifier la filière locale de collecte
- Privilégier les **moquettes labellisées** (Ecolabel européen ou GUT)
- Pour le parquet, voir la rubrique **3. Bois**
- Pour le synthétique, privilégier le **marmoléum©**, un revêtement matières premières d'origine naturelle et/ou recyclée.

- Privilégier de la signalétique et des éléments de décoration **non millésimés**, c'est-à-dire personnalisé, afin de favoriser leur réutilisation
- Privilégier un style et des **couleurs sobres** qui perdurent dans le temps et éviter les marquages directs aux couleurs de l'événement qui auraient pour conséquence de rendre les éléments non réutilisables
- Étudier en amont les solutions potentielles de **réutilisation**, de **réemploi** et/ou de **recyclage**
- **Recycler les supports** en polyester enduit de PVC et identifier la filière locale de collecte
- Choisir un papier **recyclé et/ou labellisé** (voir la rubrique 3. Bois)
- Utiliser des imprimeurs détenteurs de la marque **Imprim'Vert** et certifiés **ISO 14001** ou équivalent
- Privilégier les **encres à base d'huiles végétales** : elles émettent moins de composés organiques volatils (COV) que les encres à base de distillat de pétrole.

Bois

- Anticiper **l'interdiction de l'importation de produits issus de la déforestation** dans l'Union européenne (terres déboisées après décembre 2020)
- Choisir du bois issu de forêts gérées de manière responsable et labellisé **PEFC®** ou **FSC®**
- Identifier en amont les solutions potentielles de recyclage et/ou de valorisation de vos déchets de bois. **Valobat**, l'éco-organisme du bâtiment, dispose notamment d'une filière de recyclage du bois.

Privilégiez les produits **labellisés PEFC ou FSC** pour préserver les forêts et la biodiversité.



Fixation, collage, finition

- Vérifier la **traçabilité des matériaux utilisés** et le caractère nocif du produit (explosif, corrosif, inflammable ou poison)
- Choisir des éléments de fixation, de collage et de finition ne nuisant pas à la séparabilité des différents matériaux afin d'en faciliter le recyclage
- Concernant les **peintures** :
 - Privilégier les peintures labellisées (**Ecolabel européen, NF Environnement** ou **Nature Plus**)
 - Choisir une peinture à faible teneur en composés organiques volatils (COV). La teneur est indiquée sur l'étiquette du pot de peinture
 - Privilégier les peintures naturelles, choisir à défaut les peintures à l'eau et éviter les peintures à l'huile

Pour les déchets générés par ces activités (peinture, collage...), se rapprocher d'**EcoDDS**, l'éco-organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets chimiques.

- Favoriser la **mixité des profils** au sein de l'organisation
- Garantir l'**égalité femmes-hommes** au sein de l'organisation
- Favoriser le **recrutement de personnes en situation de handicap et/ou éloignées de l'emploi**
- Privilégier les prestataires signataires de la **Charte de la Diversité**
- **Privilégier les achats inclusifs avec les entreprises telles que :**
 - Les TPE/PME ;
 - Le secteur du handicap (ESAT, EA, EATT, TIH). Ex : faire appel aux **ESAT** pour les travaux de curage, câblage, peinture, conditionnement alimentaire, hotline, blanchisserie, production audiovisuelle, tri, recrutement, etc ;
 - Les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
 - Les structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) ;
- Mettre en place des mesures concrètes de **lutte contre les violences sexistes et sexuelles** (VSS) : reconnaissance des violences, procédures de signalement, prévention, sensibilisation, sanction et accompagnement des victimes.

Comment ?

En intégrant des critères de sélection sur l'inclusion dans les AO, en incluant une clause sociale, en privilégiant l'allotissement lorsque cela est possible...

>> Plus de détails sur l'annuaire du marché de l'inclusion : <https://lemarche.inclusion.beta.gouv.fr>

- Dans le cas où le matériel n'est utilisé que pour un seul événement, choisir systématiquement la **location**
- Choisir la meilleure **performance énergétique** (se référer à l'étiquette énergie de l'équipement)
- Privilégier l'achat de **matériel reconditionné**, notamment auprès des structures labellisées **Ordi 3.0**
- En cas d'achat de matériel neuf, privilégier les équipements porteurs de **labels environnementaux** :
 - Ordinateurs fixes et portables : **Ecolabel européen, TCO Certified** ou **EPEAT**
 - Imprimantes : **Blue Angel, TCO Certified** ou **Energy Star**
 - Cartouches d'encre : **Blue Angel, NF Environnement** ou **Nordic Swan**
- En cas d'achat d'ordinateur portable neuf, privilégier le modèle présentant l'**indice de réparabilité** le plus élevé
- Réfléchir à une **limitation du nombre et du surdimensionnement** des équipements informatiques de bureau (ex : éviter les imprimantes individuelles)
- Identifier en amont les solutions possibles de **réemploi** ou de **recyclage** de vos équipements numériques
- En cas d'équipement numérique usagé ou non réparable, se rapprocher d'**Ecologic**, l'éco-organisme chargé de la collecte et du traitement des D3E. Les cartouches d'impression professionnelles sont également incluses dans son périmètre
- Favoriser **l'écoconception de vos services numériques** :
 - Limiter la définition du besoin au juste nécessaire pour éviter les développements inutiles
 - Épurier les interfaces graphiques utilisateur
 - Préférer des logiciels modulaires avec des fonctionnalités activables en fonction des besoins

01 FLEURS ET PLANTES

- Privilégier les **fleurs séchées** afin de les réutiliser (ex : fleurs séchées sous cloche pour les centres de table, décorations florales en fleurs séchées pour les loges fixes...)
- En cas d'utilisation de fleurs coupées, choisir celles disposant d'une certification horticole et/ou labellisées (privilégier dans l'ordre : **Plante Bleue** ou **MPS ABC**, puis **Max Havelaar** ou **Kenya Flower Council**)
- Préférer l'achat en provenance de France ou de l'Union européenne en période estivale ou printanière. Préférer l'achat de plantes issues des pays tropicaux pour la période hivernale afin d'éviter les cultures sous serres chauffées
- Veiller à la **valorisation organique des fleurs** en post-événement.

À savoir

D'après l'ADEME, en hiver, importer des fleurs du Kenya par avion émet deux fois moins d'émissions de CO₂ (335 g de CO₂) que d'acheter des fleurs produites dans des serres chauffées aux Pays-Bas, éclairées en continu (670 g de CO₂) et transportées par camion réfrigéré.

Les fleurs doivent être éclairées et chauffées en serre de 12 à 18 °C en hiver.



- Anticiper l'**interdiction de l'importation de produits issus du travail forcé** dans l'Union européenne
- Se renseigner sur la **provenance des produits** et des **matières premières** de manière systématique et porter une vigilance accrue aux usines d'Asie du Sud-Est
- Pour le pressing, privilégier le recours à des prestataires certifiés **ISO 14001** ou équivalent
- Favoriser les vêtements labellisés (privilégier dans l'ordre : **Ecolabel européen, Demeter** ou **GOTS**, puis **BioRe, Ecocert Textile, Max Havelaar, Made In Green** ou **Bluesign**) et issus de pratiques durables (commerce équitable, cuir écoresponsable...)
- Privilégier les matières synthétiques qui contiennent du **polyester recyclé**
- Privilégier les vêtements en **coton biologique**, en fibres recyclées ou en fibres dont la culture est moins gourmande en eau et en pesticides, comme le lin et le chanvre
- Préférer les **vêtements non teints** ou teints à partir de couleurs naturelles et de végétaux
- Dans le cas de textiles, vêtements ou chaussures en fin de vie, **recycler les vêtements** en les apportant dans des Points d'Apport Volontaire (locaux d'associations, conteneurs, boutiques, points de collecte les plus proches sur lafibredutri.fr).

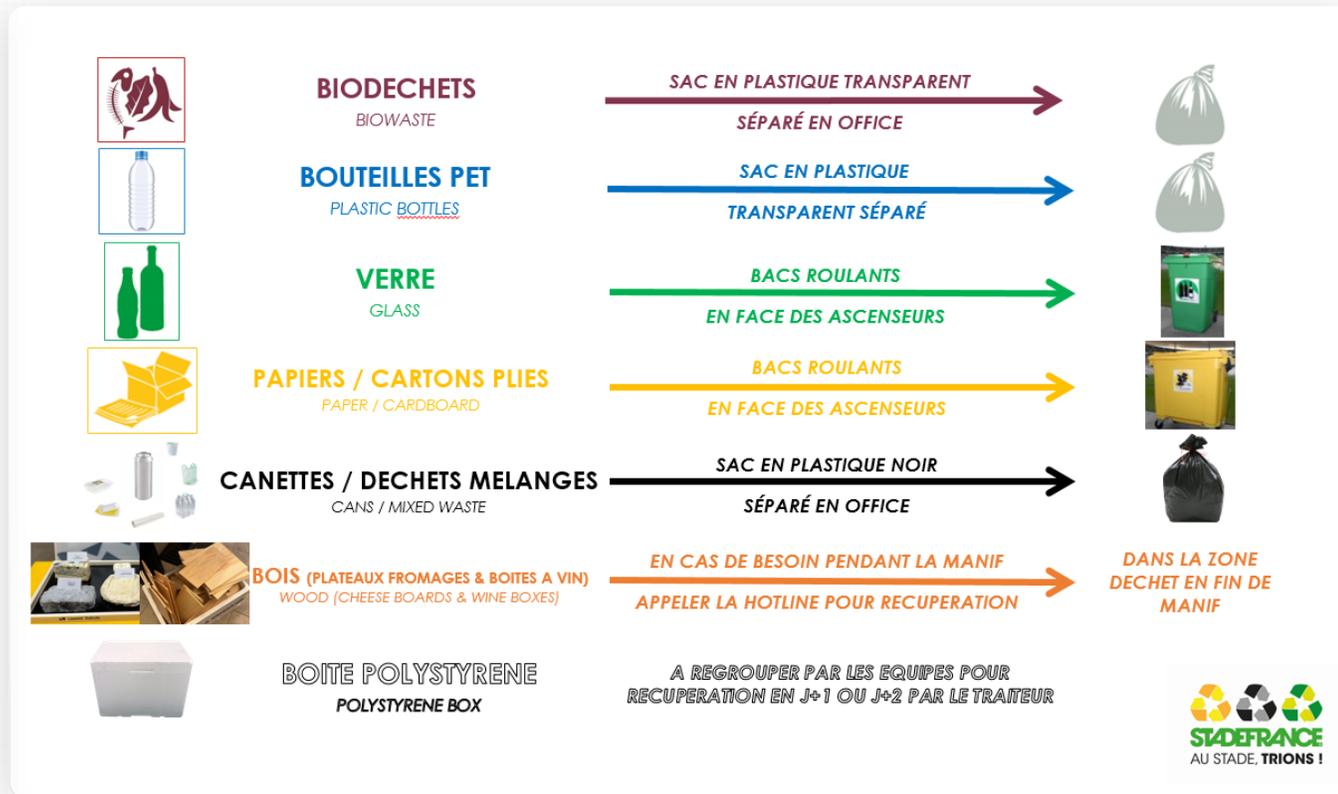
02

ACTIONS À METTRE EN PLACE PENDANT L'ÉVÉNEMENT

Des mesures concrètes sont à mettre en place et à maintenir pendant toute la durée de l'événement sur le site du Stade de France.

TRIER SES DÉCHETS EN PHASE DE MONTAGE/DÉMONTAGE ET EN ÉVÉNEMENT

- Veiller à bien **plier les cartons** afin de ne pas en laisser au sol et de faciliter le travail des équipes de propreté
- **Tous les autres types de déchets** (polystyrène, métal, plastique autre que des bouteilles PET, déchets en bois conséquents comme l'ameublement, signalétique, décors ne pouvant être donnés...) sont à votre charge et doivent être **recupérés puis évacués par vos soins** via la filière de recyclage correspondante. **Tout oubli est susceptible d'être facturé 2 000 € HT** par constat et ce, sans préjudice des sommes à payer en fonction de la nature du déchet et du traitement qui doit en être fait.
- Veiller au bon tri des déchets de manière systématique selon les flux suivants :
 - **Poubelles jaunes** : bouteilles PET uniquement
 - **Bacs roulants jaunes** : papier et cartons pliés et secs uniquement
 - **Bacs roulants verts** : verre uniquement
 - **Bacs roulants avec couvercles marron** : biodéchets uniquement
 - **Poubelles et bacs roulants noirs** : autres déchets ménagers (dont canettes, emballages plastiques, emballages en carton souillés etc...



Il est **interdit** de laisser ses déchets de chantier dans l'enceinte du Stade en post-événement ou post-travaux.

02 DÉCHETS

Sortir du plastique à usage unique

Afin de tendre vers la fin progressive de tous les emballages en plastique à usage unique d'ici 2040, la **loi AGECC** (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), adoptée en février 2020, prévoit plusieurs mesures, telles que :

AU 1^{ER} JANVIER 2021

- L'interdiction de la distribution gratuite des bouteilles en plastique dans les établissements recevant du public ou dans les locaux professionnels
- Lors d'évènements festifs, culturels ou sportifs, les sponsors ne peuvent plus imposer l'utilisation de bouteilles en plastique
- L'interdiction des confettis en plastique
- L'interdiction des boîtes en polystyrène expansé

AU 1^{ER} JANVIER 2022

- Les établissements recevant plus de 300 personnes simultanément sont tenus d'être équipés d'au moins une fontaine à eau potable accessible au public. Les robinets des toilettes peuvent être considérés comme des fontaines à eau lorsque leur accès est facile et signalé, que l'eau est froide (non tiède) et qu'ils permettent de remplir une gourde.

IL EST DEMANDÉ AUX ORGANISATEURS ET AUX PRESTATAIRES DU STADE DE FRANCE DE :

- Ne plus donner **de pochettes plastiques** pour les accréditations
- Ne plus venir avec des palettes de **bouteilles en plastique** à disposition, distribuées **gratuitement** (sauf en cas de fortes chaleurs)
- Pousser leurs partenaires à ne plus proposer de bouteilles en plastique
- Encourager les équipes et les bénévoles à venir avec leurs propres **gourdes**
- Réduire le nombre de gobelets millésimés au profit de **gobelets génériques** pour limiter l'obsolescence

02 DÉCHETS

Sortir du plastique à usage unique

- Possibilité de mettre en place des dispositifs de **fontaines à eau** en zone de production et en zone sportive/artiste (faire la demande au minimum **15 jours avant l'événement** compte tenu des délais de livraison). C'est le cas notamment lors des matchs du XV de France (FFR), avec la mise en place de bonbonnes à disposition des équipes de production. Des gobelets spécifiques sont également fournis. Sur chaque rencontre, au global, le dispositif activé comprend **14 fontaines à eau**, réparties comme suit :

AU NIVEAU 0

- **3** au niveau du Centre des Volontaires (2 dans la salle 615 et 1 dans le couloir devant la 615) >> 250 personnes
- **1** dans le couloir infirmerie >> 50 personnes
- **1** dans la salle 316 >> 80 personnes
- **1** au niveau de la zone photographes (salle 301) >> 60 personnes
- **2** dans le couloir VCI (au niveau de la salle 308 et 304) >> 100 personnes
- **1** dans le couloir entre la salle 710 et 712 >> 50 personnes

AU NIVEAU 4

- **3** dans la salle de presse >> 220 personnes

AU NIVEAU 5

- **2** AU PCO >> 75 PERSONNES



RÉDUIRE SA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET RESPECTER LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DU MINISTÈRE DES SPORTS

Le 6 octobre 2022, le gouvernement a défini un plan de sobriété énergétique pour la France qui a pour principal objectif de **réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici 2024** (par rapport à 2019) et de **40 % à horizon 2050**. Le 13 octobre de la même année, le ministère des Sports a présenté la déclinaison Sport de ce plan national de sobriété énergétique.

Dans ce contexte, il est dès lors demandé aux organisateurs et aux prestataires du Stade de France de respecter les consignes suivantes :

- **Éteindre les éclairages et les équipements électriques** lorsque vous quittez une pièce et en fin de journée, une fois la mise en place terminée (dans les salons, les offices, les loges...)
- **Éteindre le chauffage en VCI** lorsque les portes coupe-feu sont ouvertes en événement
- Garder les espaces chauffés (loges, salons, offices...) **fermés**
- Mettre en place la **signalétique** adaptée pour inciter les équipes et les bénévoles de l'événement à adopter les écogestes
- Dans la mesure du possible, privilégier une intervention sur site en présence de **lumière naturelle** (afin de ne pas activer l'éclairage arène)
- **Éteindre et débrancher les appareils en veille** tous les soirs. Dans la mesure du possible, utiliser des multiprises pour débrancher les appareils
- Éteindre et couper le courant de l'ensemble des équipements audio et image en fin de journée
- **Limitier l'impression de documents** et, si nécessaire, favoriser le recto-verso, le noir & blanc et plusieurs pages par feuille.

POUR LES ORGANISATEURS VENANT AVEC LEUR PROPRE GROUPE ÉLECTROGÈNE :

- Utiliser un groupe électrogène équipé d'un **convertisseur** (ne s'allume que si nécessaire), d'un **pot catalytique** et d'une bonne **insonorisation**
- Privilégier un groupe électrogène **électrique, hybride, solaire** ou fonctionnant aux **biocarburants** (huile végétale, biodiesel...) par rapport à un groupe électrogène diesel
- **Arrêter** le groupe électrogène dès que celui-ci n'est plus utilisé
- Opter pour des **piles rechargeables** (ou accumulateurs) : leur durée de vie est plus longue, produit moins de déchets...

NOUVELLE **SOLUTION ALTERNATIVE** AUX GROUPES ÉLECTROGÈNES :

- Le Stade de France est désormais raccordé à 2 points de livraison du réseau Enedis
- Les groupes électrogènes peuvent donc désormais servir uniquement d'ultime secours pour les événements sportifs
- Pour obtenir plus d'informations sur cette nouvelle alternative, merci de nous contacter par mail.

02 PRODUITS DÉRIVÉS

- Limiter les goodies matériels au profit « **d'expériences spectateurs** » (ex : stand pour se photographier, rencontre avec des athlètes/artistes...)
- En cas de distribution de **goodies matériels** :
 - Privilégier avant tout les objets **utiles**, c'est-à-dire des objets de la vie courante pouvant être réutilisés
 - Favoriser les goodies **écoconçus**, produits **localement**/en France et disposant d'un **label**
- En cas d'achat de **goodies produits à l'étranger** : s'assurer du respect par les sous-traitants des principes de l'Organisation internationale du Travail (OIT).
- Réduire au maximum le nombre de goodies distribués en **ne systématisant pas leur distribution** (faire à la demande, ou à gagner lors de jeux) et en **réduisant la quantité commandée** pour éviter les surplus en fin d'événement.

02 TRANSPORTS, LOGISTIQUE

- Intégrer systématiquement l'**impact carbone** dans les **critères de choix** de la prestation ou du fournisseur
- Favoriser le **flux le moins impactant en termes de CO2** en fonction des produits transportés
- Former l'ensemble des conducteurs d'engins et des responsables logistique à l'**écoconduite**
- Réaliser un **entretien régulier des véhicules** afin de minimiser la consommation et les émissions de polluants (ex : révision du filtre à particule, pression des pneumatiques...)
- **Optimiser les volumes** lors du transport et du stockage (ex : facilement manipulables, stockables et transportables, démontables...)
- **Optimiser les trajets** et les livraisons
- Privilégier les prestataires signataires de la **Charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent »**
- Privilégier les **véhicules hybrides, électriques** ou les **vélos-cargo**
- Dans le cadre de l'utilisation de diesel, privilégier les véhicules respectant la **norme Euro 6**.

HÉBERGEMENT

- Favoriser les hôtels labellisés (privilégier dans l'ordre : **Ecolabel européen**, puis **La Clef Verte** ou **Green Globe**)
- Pour les PSH, privilégier des établissements disposant le **label « Tourisme et handicap »**
- Choisir des lieux d'hébergement **faciles d'accès en mobilité douce** et/ou proches du Stade de France.

02 TRANSPORTS

Offre pour le grand public

PRIVILÉGIER LA MOBILITÉ DOUCE POUR SE RENDRE AU STADE DE FRANCE

- Privilégier les **transports en commun** puis le **covoiturage** pour rejoindre le Stade
- Envisager le report de l'avion vers le train pour les trajets inférieurs à **4 heures** par voie ferroviaire
- Certains des évènements au Stade prévoient un **parking vélo** pour faciliter la venue des spectateurs habitant à proximité
 - Un nouveau parking, rue de Brennus, est désormais aménagé avec 1 000 places de stationnement vélo et ouvert 24/7
- **Inform**er les participants des modes de transport doux disponibles et les encourager à les privilégier
- Faciliter l'accès et le stationnement des véhicules de transport collectif et de covoiturage.



Plus d'informations sur : stadefrance.com

02 RESTAURATION

- Respecter la **saisonnalité** et la fraîcheur des produits
- Proposer systématiquement une **alternative végétarienne et/ou végane**
- Privilégier des produits issus de **pratiques durables** : produits issus du commerce équitable, de l'agriculture biologique, de la permaculture, offre de vins en biodynamie, produits de confection artisanale...
- Assurer la **traçabilité des produits** : viandes et produits laitiers labellisés, issus d'élevages favorisant le bien-être animal, produits issus de la pêche durable, œufs certifiés provenant de poules élevées en plein air (notés 0)
- Utiliser des produits en **grands conditionnements** afin d'éviter la multiplication des déchets d'emballage (éviter notamment les doses individuelles)
- Privilégier la vaisselle et des ustensiles **réutilisables** ou **recyclables**
- **Ne pas millésimer les gobelets** en plastique afin de favoriser leur réutilisation.



02 ASSURER SA SÉCURITÉ

SUR SITE, RESPECTEZ LES CONSIGNES SUIVANTES POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ :

- Circuler/rouler calmement
- S'éloigner de tout engin qui circule ou manœuvre
- Ne jamais passer sous une charge
- Respecter les panneaux, les balisages et les périmètres de sécurité
- Porter obligatoirement les **EPI (équipements de protection individuelle)** adaptés lors des interventions dans une zone de chantier
- Ne pas traverser la zone sans équipements et sans autorisation.



CIRCULATION ROUTIÈRE

- Respecter les limitations de vitesse : **30 km/h** en VDI et **10 km/h** sur le parvis
- Adapter la vitesse en fonction des situations rencontrées (travaux, stockage, présence de piétons...)
- En VDI, rouler impérativement avec les **feux de croisement allumés**
- Veiller à ce que le hayon soit en position fermée avant de circuler
- Éteindre le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt
- Ne pas stationner sans autorisation :
 - Sur la **voie engin matérialisée par des plots argentés** au sol (parvis et mail) : elle est réservée à la circulation des **véhicules de secours**
 - Devant les quatre accès pompiers, situés aux angles du mail
 - Sur les voies menant à la voie engins du parvis
 - Devant les portes des grilles de sectorisation et d'évacuation
 - Devant et sur les passerelles

CIRCULATION PIÉTONNE

- Emprunter uniquement les coursives et/ou la VCI lors de vos déplacements
- Contourner les obstacles (balisage, stockage, engins...) et/ou prendre un autre itinéraire lors de la présence d'un chantier, d'une zone de travail présentant des risques (chute de plain-pied, chute d'objets...).

INCENDIE

- Ne jamais entraver les portes coupe-feu
- Ne laisser aucun encombrant dans les couloirs, les escaliers, les SP
- Toujours laisser dégagées la circulation et les issues de secours
- Ne rien déposer devant les trappes de désenfumage
- Les moyens de secours comme les extincteurs doivent toujours être accessibles.



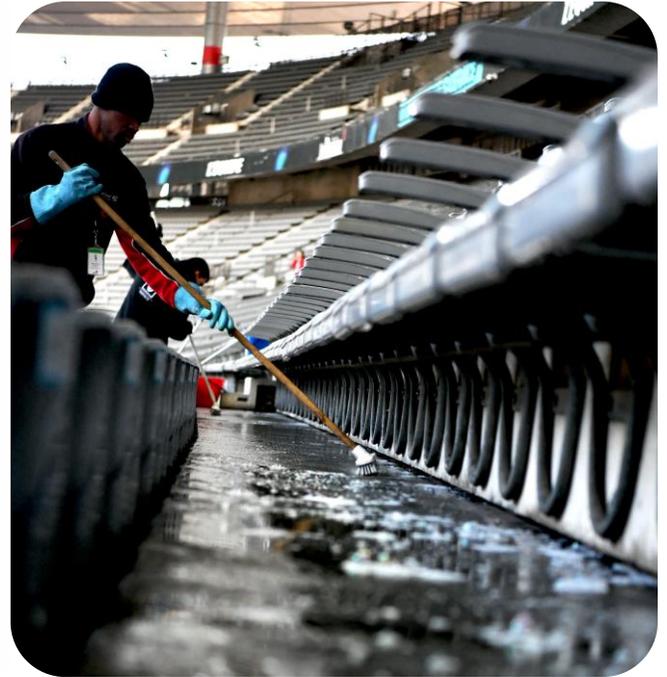
03

ACTIONS À METTRE EN PLACE APRÈS L'ÉVÉNEMENT

À la fin de l'événement, certains éléments nécessitent encore une attention particulière.

03 PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

- Recourir à des produits d'entretien labellisés (privilégier dans l'ordre : **Ecolabel européen**, puis **Nature & Progrès**, **Ecocert Ecodétergent** ou **Cleanright**)
- Remplacer les essuie-tout jetables par des lingettes en microfibres, celles-ci ayant l'avantage d'être lavables et **réutilisables**
- Privilégier les **produits concentrés** (détergents et désinfectants en priorité)
- Privilégier les systèmes de **dosages automatiques** ou de multi-dosages avec doseurs
- Privilégier les produits d'entretien **biodégradables**
- **Former les personnels d'entretien** à des pratiques plus respectueuses de l'environnement (juste dosage des produits, limitation des consommations d'eau et d'énergie, réutilisation des eaux de rinçage des bidons dans le cycle de lavage...)
- Pour vos déchets issus des produits d'entretien, se rapprocher d'**EcoDDS**, l'éco-organisme chargé de la collecte et du traitement des déchets chimiques.



03 RESTAURATION

Lutter contre le gaspillage alimentaire

- **Optimiser les quantités** en amont de l'événement
- Respecter les **règles d'hygiène** et de chaîne du froid
- Privilégier un réassort du buffet au fur et à mesure de la prestation. Ainsi, les excédents du buffet (entrées, plats froids et desserts) non dressés pourront être donnés si les consignes suivantes sont respectées :
 - Maintien en température entre **0°C et +3°C**
 - Protection par un film ou un couvercle
 - Étiquetage DLC (ou fiche suiveuse)
 - Transport réfrigéré (0°C à +3°C)
- **Donner les restes consommables** à des partenaires locaux et/ou à des associations luttant contre le gaspillage alimentaire comme le Chaînon Manquant, la Banque Alimentaire...
- Pour les denrées non récupérables (consommées en partie ou sorties de la chaîne du froid), les jeter dans le **bac biodéchets** en utilisant des sacs transparents.



ANNEXES

GUIDE POUR DES ÉVÉNEMENTS DURABLES

STADEFRANCE

NORMES, CHARTES, CERTIFICATIONS ET LABELS RSE

2024

STADEFRANCE



Charte de la Diversité

Texte d'engagement proposé à la signature de tout employeur, qui souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.



Charte Objectif CO2

La Charte Objectif CO2 s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le changement climatique et accompagne les transporteurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques.



ISO 14001

Système de management environnemental, la norme ISO 14001 a pour objectif de définir un cadre pour une approche globale et stratégique de la politique environnementale de l'organisation.



Pacte mondial des Nations Unies

Cadre d'engagement volontaire construit sur la base de dix principes, issus des textes fondamentaux des Nations Unies, à respecter en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

CERTIFICATIONS ET LABELS S'APPLIQUANT À PLUSIEURS CATÉGORIES DE PRODUITS



Blue Angel

Ecolabel développé par le gouvernement fédéral allemand en 1978. Il garantit le respect d'un cahier des charges strict pour le matériel informatique concernant les performances énergétiques, les substances dangereuses ou la durée de vie. C'est l'un des labels environnementaux les plus fiables.



Eco Label européen

Label officiel créé par la Commission européenne, attribué selon les mêmes critères dans tout l'espace européen et garantissant à la fois des impacts environnementaux réduits sur l'ensemble du cycle de vie des produits et un niveau de performance comparable à celui de produits équivalents.



Energy Star

Label officiel d'origine nord-américaine adopté en 2003 par la Commission européenne garantissant une moindre consommation d'énergie des équipements de bureau.



NF Environnement

Certification officielle française, propriété d'AFNOR, qui garantit des produits dont l'impact sur l'environnement est réduit tout au long de son cycle de vie et la même aptitude à l'usage que les produits du marché.



Nordic Swan / Nordic Ecolabel

Ecolabel officiel des pays nordiques créé en 1989. Il couvre toutes les étapes clés du cycle de vie (matières premières, fabrication, fin de vie).



Max Havelaar - Fairtrade

Label de certification garantissant l'équité des échanges commerciaux Nord/Sud créé par l'association pionnière Max Havelaar dans les années 90.

CERTIFICATIONS ET LABELS PAR SECTEUR

Bois



Forest Stewardship Council (FSC)

Label international de certification forestière pour protéger les forêts tropicales exploitées illégalement et menacées de disparition permettant d'apposer un label sur les produits fabriqués à partir de bois issu de forêts certifiées.



PEFC

PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification) est le premier système de certification forestière, avec 200 millions d'hectares de forêts certifiées dont un tiers de la forêt française. Européen à l'origine, il s'ouvre aux autres continents (32 pays membres dont les Etats-Unis, le Canada, le Brésil...).

Équipements numériques



Ordi 3,0

Le label Ordi 3.0 permet d'identifier facilement les entreprises qui respectent un cahier des charges strict en matière de remise en état.



EPEAT

Créé aux Etats-Unis par le Green Electronics Council (GEC), le label EPEAT permet d'évaluer la performance environnementale des équipements sur 51 critères couvrant l'ensemble du cycle de vie du produit.



TCO Certified

Label international créé en 1992 par TCO Development, l'association professionnelle suédoise du personnel de bureau. Il vise à garantir sur les équipements informatiques une réduction des impacts tout au long du cycle de vie.

CERTIFICATIONS ET LABELS PAR SECTEUR

Fleurs et plantes



Kenya Flower Council

Label privé géré par le Kenya Flower Council (KFC), organisation créée en 1996 par des producteurs et exportateurs kenyans de fleurs coupées. Le KFC défend les intérêts et représente 80 % de l'industrie florale au Kenya.



MPS ABC

Label néerlandais pour l'horticulture, géré par MPS (Milieuproject Sierteelt), une organisation néerlandaise active dans 44 pays dont la France. Il couvre les étapes les plus importantes de la production des plantes (fertilisation des cultures, pesticides, consommation d'énergie, irrigation) hormis la consommation d'énergie des serres.



Plante Bleue – Haute Valeur Environnementale

Certification environnementale et sociale française des entreprises de production horticole. Mise en place par Val'hor, elle garantit que les entreprises horticoles produisent de manière écoresponsable tous types de végétaux d'ornement.

Hébergement



Green Globe

Label international reconnu par l'Organisation Mondiale du Tourisme et le World Travel and Tourism Council (WTTC). Il fixe un ensemble de 44 jeux de critères et 380 indicateurs répartis en quatre thématiques : gestion durable, social/économique, héritage culturel & environnement.



La Clef Verte

Label de gestion environnementale attribué aux hôtels et campings créé en 1996 par la Fondation pour l'éducation à l'environnement.



TCO Certified

Marque d'Etat attribuée aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous.

CERTIFICATIONS ET LABELS PAR SECTEUR

Imprimerie



Imprim'Vert

La marque Imprim'Vert a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Peinture



Nature Plus

Label allemand créé en 2001 pour les matériaux de construction écologiques. Il vise à réduire leurs impacts environnementaux tout au long du cycle de vie en se focalisant sur trois enjeux : la protection du climat, de la santé humaine et l'utilisation de ressources durables. Le label Nature Plus concerne les produits de la catégorie « Bricolage & Décoration » : peintures murales, enduits, revêtements de sols, éléments de toiture, matériaux d'isolation, colles minérales...

Produits d'entretien et nettoyage



Clean Right

Label à l'initiative de deux associations, l'A.I.S.E (International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products) et le Cefic (Conseil européen de l'industrie chimique). Il vise à garantir que les produits vaisselle ont été fabriqués dans le respect de l'environnement autour de 3 composantes principales (la sécurité environnementale, l'efficacité matière et l'information du consommateur).

Ecocert Ecodétergent



Label privé créé en 1991 par l'entreprise Ecocert. Le label vise à garantir que les produits pour lave-vaisselle ont été fabriqués dans le respect de l'environnement (substances dangereuses interdites et biodégradabilité, prévention des emballages...).



Nature & Progrès

Label créé en 1972 par l'association Nature & Progrès. Il vise à garantir que les produits d'entretien ont été fabriqués dans le respect de l'environnement (biodégradabilité des ingrédients, prévention des emballages, choix des procédés...).

CERTIFICATIONS ET LABELS PAR SECTEUR

Restauration durable



AB Agriculture Biologique

Label officiel du « bio » français distinguant les produits issus de l'agriculture biologique, produits végétaux cultivés et animaux élevés sans recours aux produits chimiques et dans le respect de l'environnement.



Appellation d'origine protégée (AOP)

Label garantissant que le produit a été transformé et élaboré dans une zone géographique déterminée. Il protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.



Appellation d'origine contrôlée (AOC)

Déclination française de l'AOP.



Agriculture Biologique - Label européen

Label officiel européen de l'agriculture biologique dont le référentiel est d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2009 et harmonisé pour tous les référentiels d'agriculture biologique européens.



Label Rouge

Label français portant sur la notion de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires.

CERTIFICATIONS ET LABELS PAR SECTEUR

Tapis et moquettes



GUT

Label allemand créé par l'Association des moquettes écologiques (GUT). Il est attribué aux fabricants dont les produits répondent aux critères suivants : absence de substances nocives, absence d'odeurs, teneur en COV < 300 microgrammes/m³ et grande sécurité d'utilisation.

Textile

BioRe



Label de la Fondation BioRe (fondation créée en 1997 afin de promouvoir l'agriculture biologique et de soutenir les familles paysannes). Il signifie que le coton utilisé est issu de l'agriculture biologique. Certaines substances dangereuses pour la santé humaine ont été limitées ou interdites. Ce label intègre aussi des critères sur les conditions de travail.

Oeko-Tex Made In Green



Label privé délivré par la communauté internationale Oeko-Tex. Il garantit que les cultures, d'où proviennent les fibres utilisées pour fabriquer les vêtements, respectent l'environnement (limitation des pesticides).

Textile

Bluesign



Label créé par l'entreprise suisse Bluesign Technologies AG en 2000. Il signifie que la fabrication des vêtements respecte l'environnement : interdiction et restriction de substances dangereuses pour la santé, réduction des consommations en eau et en énergie, seuil pour les émissions dans l'air et dans l'eau.

Global Organic Textile Standard (GOTS)



Label international des textiles biologiques, créé en 2008 par un groupe de travail regroupant l'International Association of Natural Textile Industry (Allemagne), la Soil Association (Royaume-Uni), l'Organic Trade Association (USA) et la Japan Organic Cotton Association. Il signifie que les textiles utilisés sont issus de l'agriculture biologique ou biodynamique, ainsi la fabrication est moins polluante et certaines substances dangereuses pour la santé humaine ont été limitées.



GUIDE DES DISPOSITIFS RSE MIS EN PLACE AU STADE DE FRANCE

2024

STADEFRANCE

SOMMAIRE

01

Un Stade qui diminue ses impacts négatifs sur l'environnement

- Favoriser l'économie circulaire (réduction et gestion des déchets)
- Réduire la consommation énergétique, la consommation d'eau et l'empreinte numérique
- Agir pour une mobilité durable
- Favoriser l'alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la biodiversité par la maîtrise de l'impact des travaux

02

Un Stade acteur et engagé au plan national et international

- Contribuer au développement économique et social du Territoire (insertion, égalité des chances, inclusion et égalité F/H)
- Garantir une accessibilité à tous (accessibilité du bâtiment, accueil dédié au public en situation de handicap, audiodescription...)
- S'engager solidairement & apporter son soutien associatif

03

Un Stade à impact positif sur son Territoire

- Sensibiliser et communiquer sur les sujets environnementaux (formations, mobilisation interne...)
- Dialoguer avec ses parties prenantes
- S'engager pour la santé et la sécurité des spectateurs

04

Un Stade qui garantit l'éthique et l'intégrité

- Gouvernance permettant la mise en œuvre des objectifs sociaux et environnementaux
- Suivre une procédure d'achats responsables
- Accompagner les clients VIP au respect de la loi Sapin II

01

**UN STADE QUI DIMINUE
SES IMPACTS NÉGATIFS
SUR L'ENVIRONNEMENT**

01 DES DISPOSITIFS VISUELS POUR LES FINALES DU TOP 14

Cendriers de vote – Top 14, la Finale 2018

Lors de l'édition 2018 de la Finale du Top 14, **neuf cendriers de vote** ont été installés par la **Ligue Nationale de Rugby (LNR)**, au niveau des passerelles E, H, T et U du Stade de France. Les spectateurs ont ainsi pu déposer leurs mégots dans le cendrier de vote, du côté de l'équipe qu'ils supportaient (côté gauche : Montpellier Hérault Rugby, côté droit : Castres Olympique).



Boîtes à dons pour les gobelets en plastique – Top 14, la Finale 2019

Lors de l'édition 2019 de la Finale du Top 14 qui a opposé le Stade Toulousain à l'ASM Clermont, la **Ligue Nationale de Rugby (LNR)** a installé **sept boîtes de collecte** sur le parvis du Stade de France. Les spectateurs étaient invités à y déposer leurs **gobelets en plastique consignés**.

Par ce geste, chaque spectateur faisait **don du montant de sa consigne (2 euros)** : 1 euro pour le recyclage du gobelet et 1 euro reversé au Fonds de Dotation « Transformons l'essai » de la LNR.

Au total, cette opération a permis de récupérer **96 gobelets**. Le taux de garde élevé des gobelets par les spectateurs, induit par le fait que ceux-ci soient millésimés, explique le faible nombre de dons. Le Stade de France est depuis repassé sur une consigne à 1 euro.



Crédits photos : LNR

01 HABILLAGE ÉCORESPONSABLE DES VESTIAIRES

Match de qualification à l'UEFA EURO 2024

Depuis la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2023, la Fédération Française de Football (FFF) s'est engagée à ce que tous les supports imprimés pour l'habillement du vestiaire des Bleus soient issus de matières engagées et écoresponsables. Une initiative qui a pour impact :

- La minimisation des risques pour l'homme et l'environnement
- La réduction de la pollution
- Une utilisation raisonnée des ressources

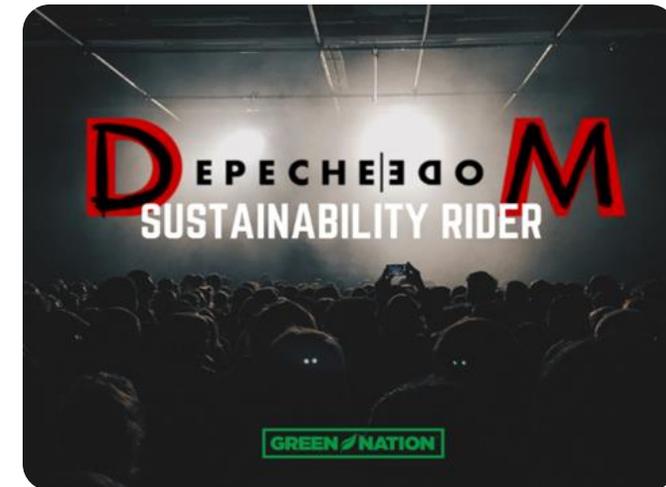
Cela a été le cas dès la rencontre France /Grèce, le 19 juin 2023, et lors de tous les matchs suivants.

01 SUSTAINABILITY RIDER

Depeche Mode

Pour la tournée des concerts de Depeche Mode en Europe, Live Nation a élaboré un « **Sustainability Rider** ». Il s'agit d'un cahier des charges axé sur le développement durable que l'ensemble des stades d'accueil doivent respecter.

Ce « Sustainability Rider », comportant des recommandations à suivre sur l'eau, les déchets, l'alimentation, les transports et l'énergie, a ainsi été appliqué par le Stade de France lors du concert du groupe. Le samedi 24 juin 2023.



Saison des concerts 2023

Prestataire Cantoch'

Sur la période des concerts et ce, depuis les concerts de **Metallica**, une **zone de catering** pour les collaborateurs du Stade de France a été mise en place dans le salon Etoile du Stade de France. Via Cantoch', prestataire intervenant pour ce catering, plusieurs initiatives écoresponsables ont été instaurées dans cette zone :



100 % de
vaisselle réutilisable

Produits locaux
et de saison

Collecte des déchets
alimentaires par Moulinot
(entreprise solidaire d'utilité
sociale qui les valorise par le
biais du compostage)

01 OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

Saison des concerts 2023

En vue des deux dates de concert de Metallica (17 et 19 mai 2023), le Stade de France a travaillé avec les équipes de Live Nation (US & France) pour améliorer et rendre plus efficace la gestion des déchets dans les zones de production.

À cet effet, plusieurs espaces de tri ont été mis en place dans les zones de production, le tout accompagné d'une signalétique adaptée. Dans chaque espace de tri, 6 poubelles ont ainsi été installées, correspondant chacune à un flux différent (verre, bouteilles en plastique, déchets mélangés, papier & carton, déchets alimentaires et canettes aluminium).

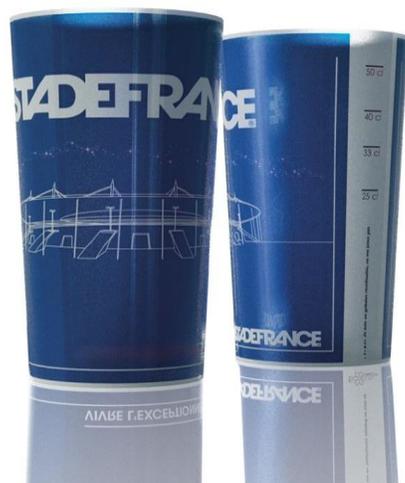


01 RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

La Grande Course du Grand Paris

Depuis 2019, la Grande Course du Grand Paris (Hippodrome de Vincennes – Stade de France) ne distribue **plus de bouteilles en plastique** à ses participants, partant du constat que les ravitaillements sont l'un des plus grands postes de création de déchets sur une course (bouteilles trop grandes, mal collectées, mal triées...).

Lors de l'édition 2022, et comme les années précédentes, le Stade de France a accueilli l'arrivée des coureurs. Des **rampes à eau** (raccordées au réseau d'eau potable) ont été installées dans l'arène et le glacis. Pour ce qui est du contenant, l'eau a été servie dans des **gobelets en plastique réutilisables**.



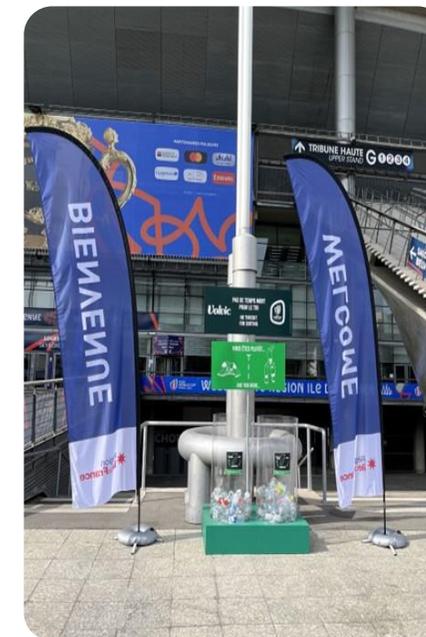
Saison des concerts

Pendant toute la saison des concerts, plusieurs **rampes à eau** ont été installées à destination des **spectateurs** afin que ceux-ci puissent se désaltérer (6 près des passerelles sur le parvis et 6 au niveau des pénétrantes du Stade). Une rampe à eau supplémentaire était par ailleurs spécifiquement dédiée aux équipes de production. Plusieurs **fontaines à eau** ont également été mises en place dans les zones de production.



Lors de la Coupe du Monde de Rugby France 2023 a assuré différents dispositifs afin de gérer les déchets de manière plus responsable :

- Un dispositif de **poubelles dédiées** à la collecte des bouteilles en plastique, en partenariat avec Volvic : chemin vert, poubelles, brigade verte
- Réemploi de la **moquette synthétique** par le prestataire
- Réutilisation des habillages « Look & Feel » par GL Events.



01 PARKING VÉLO ÉPHÉMÈRE

Tournoi des Six Nations 2023

Sur les deux matchs de l'édition 2023 du Tournoi des Six Nations accueillis au Stade de France (France / Écosse le 26 février et France / Pays de Galles le 18 mars), la Fédération Française de Rugby (FFR) a mis en place un **parking vélo éphémère gratuit et surveillé aux abords du Stade**. L'installation de ce parking de 300 places, activé trois heures avant la rencontre, a été confiée à l'entreprise Cyclope. Les spectateurs pouvaient directement réserver leur place sur le site Internet de Cyclope, en amont de l'événement.

Le dispositif a reçu un accueil très favorable des utilisateurs et les chiffres le concernant sont encourageants :

- France / Écosse : 30 places utilisées, sans communication sur le dispositif
- France / Pays de Galles : 70 places utilisées, avec communication sur le dispositif, malgré une météo capricieuse.



Journée olympique 2022

À l'occasion de la **Journée olympique 2022** qui s'est déroulée le dimanche 26 juin 2022, un **parking pour les vélos** d'une capacité de **300 places** a été installé à l'Esplanade de l'Ecluse (Saint-Denis). Des agents de **Cyclope**, entreprise chargée de la prestation, ont accueilli les cyclistes et veillé sur leurs vélos durant l'ensemble de la journée.



01 STATION GÉANTE VÉLIB'

Pendant les événements sportifs

Le lundi 19 juin, lors du match de qualification à l'UEFA EURO 2024 opposant la France à la Grèce, une station Vélib' éphémère composée de 200 places de stationnement a été installée à proximité du Stade de France*. Ouverte de 18 h 30 à 00 h 30, celle-ci était accessible facilement via un parcours fléché depuis les pistes cyclables le long du canal Saint-Denis et sur la N1.

Le dimanche 27 août, lors du match de préparation à la Coupe du Monde de Rugby France 2023, France / Australie, deux stations éphémères de ce type ont été mises en place 4 heures avant et 2 heures après le match en plus des 5 stations déjà existantes aux alentours du stade.

*Au niveau du parking dit « Citystade », situé à l'angle des rues Brennus et Ahmed Boughera El Ouafi



		nombre d'abonnés différents	nombre de trajets
FINALE TOP 14 17 juin 2023	0 station éphémère	231	263
FRANCE / GRÈCE 19 juin 2023	1 station éphémère	318	378
FRANCE / AUSTRALIE 27 août 2023	2 stations éphémères	580	744

01 DISPOSITIF DE COVOITURAGE

Match de qualification à l'UEFA EURO 2024

En mars 2023, la Fédération Française de Football (FFF) a lancé une plateforme de covoiturage dédiée aux matchs des Équipes de France (Masculine, Féminine et Espoirs) et de la Coupe de France en partenariat avec Volkswagen.

Cette solution permet aux supporters de profiter pleinement de leur expérience de match en covoiturant avec d'autres passionnés. De plus, leur covoiturage est récompensé par des cadeaux exclusifs à court et long terme.

Pour le dernier match de l'Équipe de France masculine, les covoitureurs de la plateforme ont bénéficié d'une place de parking dans l'enceinte du Stade de France et ont participé à des tirages au sort organisés par la FFF et Volkswagen.



131

covoitureurs

100 %

des trajets concernent
les matchs
du Stade de France

78 %

des trajets ont un
taux d'occupation
de 66 %

2,4T

de CO2 évitées*

*En considérant que les passagers auraient sinon voyagé seuls dans leur voiture.

02

UN STADE À IMPACT POSITIF SUR SON TERRITOIRE

02 DISPOSITIF AWABOT

Tournoi des Six Nations & matchs de qualification à l'UEFA EURO 2024

Depuis le Tournoi des Six Nations 2020, le dispositif Awabot est systématiquement activé par la **Fédération Française de Rugby** (FFR) sur les rencontres se déroulant au Stade de France. Grâce au **robot Awabot**, les **jeunes enfants malades** bénéficiaires du programme peuvent discuter avec les joueurs à la **sortie des vestiaires** et sur le **bord du terrain** lors des échauffements. Le tout, directement depuis leur domicile ou leur lieu d'hospitalisation via un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

Le dispositif Awabot a également été activé pour la première fois au Stade de France par la **Fédération Française de Football** (FFF) lors de la rencontre des Bleus face aux Pays-Bas, le vendredi 24 mars 2023.



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUDITIF

Concerts de Coldplay

Lors des quatre **concerts de Coldplay** organisés en juillet 2022, le Consortium Stade de France a mis à disposition de la production une loge afin d'accueillir des personnes à déficience auditive. Ces dernières ont ainsi pu vivre une expérience unique en portant des **gilets vibrants synchronisés au rythme de la musique**.

En complément des gilets, des **interprètes LSF** (langue des signes française) étaient présents afin d'assurer un concert **chansigné**.



02 SOLUTION TOUCH2SEE

Match de qualification à l'UEFA EURO 2024

En 2023, lors du match de qualification à l'UEFA EURO 2024 opposant la France à la Grèce, la solution Touch2See a été déployée en partenariat avec **l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels et la Fédération Française de Football (FFF)**. Cinq spectateurs malvoyants et non-voyants ont ainsi pu vivre pleinement le match grâce à :

- Des **tablettes tactiles** qui s'apparentent à un terrain de sport miniature et reproduisent les déplacements des joueurs et du ballon en temps réel par des retours haptiques et des vibrations
- Un procédé d'**audiodescription** informatisé et interactif qui complète la solution tactile

Une **note moyenne de 7,6/10** a été attribuée à l'expérience par les personnes ayant testé le dispositif.

Les **retours positifs** et les **recommandations** exprimés sont notamment les suivants :

- La tablette permet une meilleure inclusion et communication avec l'environnement
- La compréhension du match est améliorée
- Les informations transmises par la tablette sont encore limitées
- Les lignes du terrain sont difficiles à lire et doivent être épaissies

Touch2see a déjà pensé aux prochaines évolutions telles que la communication des passes, dribbles et tirs grâce à des vibrations.

Ce même dispositif a été mis en place lors de 3 matchs de la Coupe du Monde de Rugby France 2023



Coupe du Monde de Rugby France 2023

Rugby au Cœur est le **fonds de dotation de la Coupe du Monde de Rugby France 2023**.

Créé par France 2023, l'objectif était de laisser un héritage solidaire de la Coupe du Monde sur le territoire français.

Rugby au Cœur a soutenu des projets locaux, ayant une forte ambition sociale. Grâce aux dons des mécènes, **185 projets** en faveur de l'éducation, de l'inclusion et de l'équité via le lien social du rugby ont bénéficié de financements.

RUGBY CŒUR 2023

RUGBY WORLD CUP FRANCE 2023 OFFICIAL CHARITY

TENTEZ DE GAGNER LE BALLON DU MATCH SIGNÉ PAR LES 2 CAPITAINES !

TRY TO WIN MATCH BALLS SIGNED BY THE 2 TEAM CAPTAINS!

Faites un don à Rugby au Cœur pour tenter de remporter ce lot d'exception.

TIRAGE AU SORT EN SECONDE MI-TEMPS.

Make a donation to Rugby au Cœur to try and win this exceptional prize

WINNERS TO BE DRAWN IN THE SECOND HALF.

SCAN ME

02 STAND ACTION CONTRE LA FAIM

Match de qualification à l'UEFA EURO 2024

Le lundi 19 juin, à l'occasion du match de qualification à l'UEFA EURO 2024 opposant la France à la Grèce, la Fédération Française de Football (FFF) a collaboré avec l'association Action contre la Faim (ACF), dans le but de sensibiliser sur le lien entre crise climatique et crise de l'eau, et leur impact sur la sous-nutrition et la faim dans le monde.

Plusieurs animations ont été proposées au public :

- Sur le parvis du Stade de France (porte J) : jeu « chamboule tout » pour sensibiliser aux causes de la faim dans le monde
- À l'intérieur du Stade de France :
 - Deux films ont été diffusés sur les écrans géants en avant-match puis à la mi-temps afin d'illustrer le lien entre le climat et l'accès à l'eau
 - Un quiz a été proposé aux supporters en avant-match où chaque bonne réponse a été transformée en don par la FFF au profit d'ACF. C'est ainsi que 5 000 € ont été récoltés pour contribuer à un projet qui favorise l'accès à l'eau.



03

UN STADE ACTEUR ET ENGAGÉ AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

03 CAMPAGNE D'ÉCOGESTES

Tournoi des Six Nations 2023

Lors des deux matchs de l'édition 2023 du Tournoi des Six Nations accueillis au Stade de France (France /Écosse le 26 février et France/Pays de Galles le 18 mars), la Fédération Française de Rugby (FFR) a diffusé sur les écrans géants les écogestes à adopter pour devenir un supporter plus écoresponsable. Cette diffusion a eu lieu en avant-match et pendant la mi-temps.



Crédit photo : FFR

Fédération Française de Football

Dans le cadre de l'édition 2022, le Stade de France a accueilli le match France / Danemark, le vendredi 3 juin 2022.

À cette occasion la Fédération Française de Football (FFF) a installé plusieurs animations dédiées à l'environnement en tribune enfants (porte J) : une exposition sur le climat, une fresque du football et un atelier Penal'tri. Ces animations étaient gérées par l'association Football Ecologie France et par la société Game Earth. Un film sur le tri a également été diffusé sur les écrans géants du Stade en avant-match.

Ces différentes animations ont permis de sensibiliser les jeunes supporters aux enjeux climatiques et ainsi de leur transmettre les bons réflexes comme le ramassage ou le tri des déchets.



Crédits photos : FFR

Concert Rockin'1000 & match de qualification à l'UEFA EURO 2020

PARTENARIAT AVEC CITEO

ROCKIN'1000 & MATCH FRANCE / ALBANIE

En 2019, dans le cadre du partenariat entre le Stade de France et Citeo, une opération globale de sensibilisation du public au tri a été mise en place lors de ces deux événements.

Avec comme animations :

- La diffusion d'une vidéo motion design sur les écrans géants, les réseaux sociaux et les écrans de la billetterie
- La présence de **16 Coachs du Tri** sur le parvis du Stade pour sensibiliser les spectateurs au tri en les invitant à jouer au **Basket-Tri**
- L'organisation d'un challenge sur les réseaux sociaux nommé **#AuStadeJeTrie** : les spectateurs étaient invités à publier une photo/une vidéo d'eux en train de jouer au Basket Tri sur Twitter ou Instagram, que la bouteille entre dans la poubelle ou non.

5 200

spectateurs sensibilisés
au tri

20 000

bouteilles PET collectées

60

participants au challenge
#AuStadeJeTrie

Fresque du Rugby de la FFR

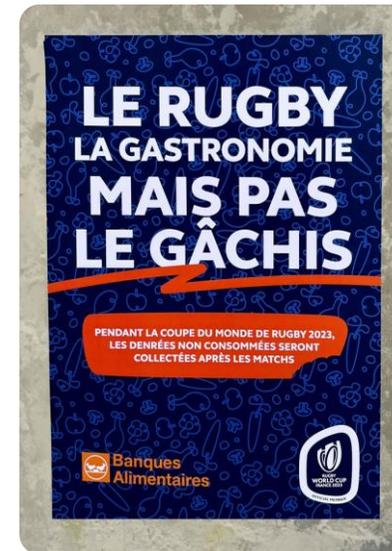
Lors du match de préparation à la Coupe du Monde France / Australie, le 27 août, la fresque écologique du rugby a été présentée aux visiteurs (porte R) par la Fédération Française de Rugby (FFR). L'occasion de comprendre et de faire le lien entre la pratique sportive et son impact environnemental. Les participants avaient la possibilité de faire des suggestions pour limiter l'empreinte carbone du rugby à la fin de l'atelier.



Coupe du Monde de Rugby France 2023

France 2023 a diffusé des messages de sensibilisation sur les écrans géants et au micro, demandant aux spectateurs de veiller à laisser le stade propre et présentant les actions des brigades vertes Volvic.

Des affiches ont été placées dans le stade tout au long de la compétition pour inciter au tri et informer des actions solidaires contre le gaspillage de France 2023.



Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

De nombreux affichages dans tout le stade avec la phryge comme effigie et des slogans pour faire passer des messages sur les bons gestes d'un spectateur écoresponsable.



04

UN STADE QUI GARANTIT L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ

04 ACHATS RESPONSABLES

LA DÉMARCHE

En 2023, 97,7 % des volumes des achats de plus de 75 000 € traités par le service achat du Consortium Stade de France ont pu faire l'objet d'une **demande d'évaluation sur leur performance RSE**. Les sociétés concernées doivent présenter leurs pratiques concrètes et propres à leur métier en matière de développement durable à travers un **questionnaire**, ou fournir leur **notation extra financière** (Ecovadis, Afnor ou équivalent) ou un rapport d'audit RSE/ESG de type SA 8000.

En parallèle, un **questionnaire sur des sujets d'éthique des affaires et de prévention de la corruption** a été créé puis transmis aux fournisseurs majeurs traités par le service achats du Consortium Stade de France.

DES PRESTATAIRES ENGAGÉS :

EXEMPLE DE FLEURS D'ICI ET VERCHÈRE

Depuis 2019, le Consortium travaille avec des prestataires de fleurs engagés. Fleurs d'Ici et Verchère ont pour objectif de redynamiser et relocaliser des filières agricoles en sauvegardant l'horticulture française et en soutenant les artisans de proximité. Elle propose une offre de **décoration florale 100 % française et de saison**, permettant ainsi de diviser l'impact carbone de la filière par dix. En 2022, Fleurs d'Ici a assuré le fleurissement de 18 manifestations au Stade de France, soit 3500 compositions. Depuis septembre 2024, c'est Verchère qui a repris ces missions.



MERCI

Contact Service Développement Durable :
Marion MARY
marion.mary@stade france.com

STADEFRANCE

©Stade de France® - Macary, Zublena et Regembal, Costantini - Architectes,
ADAGP - Paris 2024 - Photo : ©Corinne Jamet - Dragana Gordic - stock.adobe.com.
©CharlyHEL - Xavier Muyard. Rédaction : Marion Mary.